

écoles différentes qui se disputent le monde musical, voilà tout ce qu'il faudrait pour débarrasser nos temples du tohu-bohu qui y règne et amener l'unité désirable. Il va de soi que dans une commission internationale, nommée pour l'élaboration de cette grande œuvre, il faudrait des hommes dont la science profonde égalât le zèle et la foi des meilleurs catholiques.

En résumé, Monsieur le Ministre, il y a, à Rome, des réformés à opérer en matière de musique chorale. Il ne dépend pas du glorieux Pontife, qui a tant fait pour l'art sacré, de les accomplir. Le Saint-Père disait récemment à M. le comte de Maguelone : " J'ai fait ce que j'ai pu, le Cardinal-Vicaire s'en est mêlé aussi... Il faudrait de grands événements qui séparent la Société chrétienne de la Société profane, pour ramener la musique religieuse dans sa vraie voie ! "

II.

La célèbre Académie Pontificale de Sainte-Cécile de Rome a rendu, pendant des siècles, d'immenses services à la science et à l'art religieux. Son histoire est trop connue pour que je le résume dans ce rapport. Parmi ses membres, il y a encore aujourd'hui des musiciens d'une valeur exceptionnelle. M. Meluzzi, maître de chapelle de Saint-Pierre du Vatican, jouit, dans toute l'Italie, d'une juste renommée d'érudition. M. Capocci, maître de chapelle de Saint-Jean de Latran, est un compositeur classique, correct, rompu aux artifices du contrepoint d'église, doué d'une véritable inspiration. Il m'a fait l'honneur de l'exécution d'un *Kyrie eleison*, écrit pour quatre voix dans le style *osservato*, œuvre géniale, conception des plus distinguées. Le *Laudate* de ce maître, dédié à Monseigneur l'archevêque Cattani, Secrétaire de la Congrégation du Concile, est réputé dans toute l'Italie.

La musique dans les théâtres de Rome est, en général, très bien interprétée. Les orchestres sont complets, mais les dispositions indiquées aux exécutants donnent lieu aux mêmes observations que celles que j'ai présentées sous la rubrique de Gênes. Un opéra, *la Contessa di Mons*, composé par M. le commandeur Lauro Rossi, directeur du Conservatoire de Naples, a eu sa première représentation à Rome dans le courant, de cet hiver, et a mis en relief la valeur de ses interprètes. Je parlerai spécialement de cette partition sous la rubrique de Milan.

J'aurai également à traiter, dans une autre partie de ce rapport, des orchestres militaires en Italie.

Rome possède différents critiques très distingués en matière de musique profane. Je citerai particulièrement M. le marquis d'Arcais.

Enfin, je dois, une mention spéciale à une maîtresse de chant, établie depuis de longues années en cette ville, et autrefois très connue du dilettantisme berlinois, Mme Parisotti. Cette artiste possède un talent de premier ordre. Sa belle voix de contralto, un peu passée aujourd'hui, reste cependant un organe des plus brillants. Je suis persuadé que les leçons de chant de la signora Parisotti sont de la meilleure école et doivent produire d'excellents résultats.

A continuer.

L'Art et les Artistes au Canada.

(Extrait de la *Revue de Montréal*.)

Il y a déjà longtemps qu'on applique au Canada français l'épithète de *race inférieure*. Des personnes d'une extrême bonne volonté ont voulu trouver la cause de cette appellation dans le fait que notre province a presque toujours été désignée sous le nom de

Bas-Canada. C'est pousser un peu loin l'esprit de conciliation.

On a toujours prétendu, et l'on prétend encore dire, par là, que les Canadiens-Français sont bien en arrière des autres nationalités qui vivent sur ce territoire à l'ombre du drapeau britannique. Je ne veux pas entreprendre de démontrer, dans ce court article, si l'on a tort ou raison. J'aime trop mon pays pour affirmer sans nécessité un fait qui n'est pas à son avantage ; mais, d'un autre côté, je respecte trop la vérité pour nier un état de choses dont je suis le premier à gémir. Les apparences sont contre nous et, aux yeux de la majorité, les apparences auront toujours raison. Et, cependant, nous ne sommes pas une race inférieure, bien au contraire ; mais nous occupons une position inférieure : voilà la triste réalité ! En nous qualifiant de race inférieure, on confond le rôle avec les aptitudes, l'emploi avec la personnalité ; on donne à un effet une cause qui n'est pas la sienne.

Il serait facile d'appliquer ce raisonnement sur tous les points. Pour aujourd'hui, je me contenterai de le développer, en ce qui concerne le domaine des arts. Et c'est ici, surtout, qu'il s'agit de ne pas confondre le rôle avec les aptitudes.

Il faut avouer, tout d'abord, que le Canada n'est pas un pays où les arts fleurissent ; et la province de Québec ne fait pas exception sous ce rapport. Les arts sont ici à l'état d'enfance, et je crains bien qu'il ne restent longtemps au même niveau. Pourquoi ? Est-ce le manque de talent ? Non : c'est que l'art ne trouve pas ici l'encouragement et l'appui dont il a besoin. Et la chose n'est pas difficile à établir.

Prenons d'abord la musique. Le Canada français, sous ce rapport, n'est inférieure, comme talent, ni à la France ni à l'Italie, deux pays qui sont censés n'avoir pas de rivaux en musique. Voilà une assertion qui semblera hardie, peut-être ; mais je la maintiens parcequ'elle est vraie. Nous n'avons pas les moyens de nous développer, nous n'avons pas la culture ; mais le talent existe, et dans une proportion qu'on est loin de soupçonner.

Parcourez nos campagnes et donnez-vous la peine d'arrêter aux portes de nos chaumières. Presque partout vous entendrez des voix fraîches et pures chantant, non pas avec un art consommé, mais avec ces inflexions et ce goût naturel qui, à l'oreille du connaisseur, dénotent immédiatement un talent inné, ne demandant que l'étude pour se développer et s'accroître. Ou bien, c'est le son du violon qui s'élève dans le calme du soir, — le violon est l'instrument canadien par excellence. Vous ne reconnaîtrez dans l'obscur joueur, ni un Prume ni un Paganini mais, pour peu que vous ayez le sens musical, vous ne pourrez pas vous empêcher de saisir au milieu d'une légion de notes sans expérience, une certaine distinction de phrase, une *maestria* que l'on ne rencontre pas chez nos compatriotes des autres origines. Ailleurs, c'est un modeste organiste de village qui, sur un mauvais instrument, vous fait rêver et pleurer. Il n'a pas *appris la note* ; ses études se sont bornées à quelques leçons de plain-chant ; et néanmoins, par la force du talent naturel, je dirais presque par instinct, il en arrive à produire des effets qui l'étonnent lui-même. J'ai entendu, il n'y a pas longtemps, un duo de clarinette et de violon joué par un laboureur et un ouvrier, — ce dernier était forgeron. La musique ne valait pas, sans doute, celle de Gounod ; mais, au point de vue de la phrase et de l'inspiration, elle était bien supérieure à la plupart des morceaux recherchés que l'on entend jouer dans nos salons. Je ne sais quelle grâce naturelle et quelle fraîcheur perçaient au milieu des inexpériences inséparables d'une exécution à laquelle l'étude fait complètement défaut. C'est ainsi que la beauté, chez un enfant, ressort toujours, même à travers la poussière et les habits grossiers.